

## SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>NOM DU PRODUIT</b>	<b>HUILE D'AMANDE, NF (Sucré) (Naturel)</b>
<b>CODE DU PRODUIT</b>	<b>0975</b>
<b>FOURNISSEUR</b>	<p><b>MEDISCA Inc.</b> Tel.: 1.800.932.1039   Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063</p> <p><b>MEDISCA Pharmaceutique Inc.</b> Tel.: 1.800.665.6334   Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2</p> <p><b>MEDISCA Australia PTY LTD</b> Tel.: 1.300.786.392   Fax.: 61.2.9700.9047 Unité 7, Heritage Business Park 5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020</p> <p><b>MEDISCA UK Limited</b> Tel.: 0800.029.4641 33 Square St. James's, Londres, Royaume Uni SW1Y 4JS</p>
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE</b>	<p>CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126 Centre national des urgences chimiques 44(0)1235239670</p>
<b>UTILISATIONS</b>	Aide Pharmaceutique (émollient; véhicule oléagineux)

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>CLASSEMENT SGH</b>	Basés sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			
<b>PICTOGRAMME</b>	Ne s'applique pas			
<b>MENTION D'AVERTISSEMENT</b>	Ne s'applique pas			
<b>MENTION(S) DE DANGER</b>	Ne s'applique pas			
<b>EFFETS NOCIFS SUR LA PHYSIOCHIMIE, LA SANTÉ HUMAINE ET L'ENVIRONNEMENT.</b>	Ne s'applique pas			
<b>CONSEILS DE PRUDENCE</b>	<b>Prévention</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Intervention</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Entreposage</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Élimination</b>	Ne s'applique pas		
<b>CLASSEMENT HMIS</b>	<b>Danger(s) pour la santé</b>	0	<b>Inflammabilité</b>	0
	<b>Réactivité</b>	0	<b>Protection Individuelle</b>	A

**SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

NOM CHIMIQUE	Ne s'applique pas			
NOM BOTANIQUE	Espèces de Prunus			
SYNONYME	Ne s'applique pas			
FORMULE CHIMIQUE	Ne s'applique pas			
NUMÉRO DE CAS	8007-69-0			
NUMERO DE CAS ALTERNATIF	Ne s'applique pas			
POIDS MOLÉCULAIRE	Ne s'applique pas			
COMPOSITION	NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	NUMÉRO CE	% PAR POIDS
	HUILE D'AMANDE	8007-69-0	616-913-8	100

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

**SECTION 4: PREMIERS SOINS**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
SI INGÉRÉ	Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.
SI INHALÉ	Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.
SYMPTÔMES ET EFFETS	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

**SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE	Ne s'applique pas
PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES	Peut être combustible à des températures élevées.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites
AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS ET INAPPROPRIÉS	<b>Petit feu:</b> produit chimique sèche, CO2 ou eau pulvérisée. <b>Grand feu:</b> produit chimique sèche, CO2, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS	Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire.
MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'ISOLATION DU PRODUIT	Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié.

**PROCÉDURES DE NETTOYAGE**

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

**RÉFÉRENCE AUX AUTRES SECTIONS**

Voir la section 7 pour des renseignements sur la manipulation sécuritaire. Voir la section 8 pour des renseignements sur les équipements de protection individuelle. Voir la section 13 pour des renseignements sur l'élimination des déchets.

## SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**PROCÉDURES DE MANUTENTION**

Ne pas inhaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Laver à fond après toute manutention. Entreposer à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer selon les règlements locaux. Ne pas conserver dans des contenants non étiquetés. Les contenants ayant été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE**

Entreposer à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer selon les règlements locaux. Ne pas conserver dans des contenants non étiquetés. Les contenants ayant été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE**

Conserver dans le contenant original, bien fermé, à l'abri de l'exposition directe au soleil et à l'humidité. Conserver dans des contenants bien fermés, résistants à la lumière et bien remplis. Emballé sous azote.

**UTILISATION(S) FINALE SPÉCIFIQUE**

Voir section 1

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: HUILE D'AMANDE Numéro de CAS: 8007-69-0

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-
GESTIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

**DIRECTIVES D'EXPOSITION**

Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. Fraction de particules respirables, non règlementées autrement : 5 mg /m<sup>3</sup>.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Risques thermiques:** Pour les produits présentant un risque thermique, un équipement de protection individuelle approprié doit être utilisé.

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE**

Pas nécessaire pour une utilisation normale. Manœuvrer selon les bonnes pratiques de travail.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>ÉTAT PHYSIQUE</b>	Liquide				
<b>DESCRIPTION</b>	Liquide huileux, claire, incolore ou de couleur paille.				
<b>SOLUBILITÉ</b>	Légèrement soluble dans l'alcool; miscible avec de l'éther, avec du chloroforme, de benzène, et avec du solvant hexane.				
<b>ODEUR</b>	Presque inodore				
<b>INFLAMMABILITÉ</b>	Peut être combustible à des températures élevées				
<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION</b>	Pas disponible	<b>POINT D'ÉBULLITION</b>	>100 °C, >212 °F	<b>TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION</b>	Pas disponible
<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b>	Pas disponible	<b>LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>POINT D'IGNITION</b>	> 287.78 °C, >550.004 °F
<b>log P (OCTANOL-EAU)</b>	Pas disponible	<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>POINT DE FUSION/CONGÉLATION</b>	Pas disponible
<b>SEUIL D'ODEUR</b>	Pas disponible	<b>PROPRIÉTÉ OXYDANTES</b>	Pas disponible	<b>pH</b>	Pas disponible
<b>DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)</b>	Pas disponible	<b>GRAVITÉ SPÉCIFIQUE</b>	0.910 - 0.915	<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible
<b>DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)</b>	Pas disponible	<b>TENSION DE VAPEUR</b>	0.17 mm Hg (25°C)	<b>VISCOSITÉ</b>	Pas disponible

Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme une spécification.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>RÉACTIVITÉ</b>	Non établie
<b>STABILITÉ CHIMIQUE</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées
<b>SUBSTANCES INCOMPATIBLES</b>	Agents oxydants forts. Bases forts.
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX</b>	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
<b>POLYMÉRISATION DANGEREUSE</b>	Ne se produira pas
<b>POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES</b>	Non établie
<b>CONDITIONS À ÉVITER</b>	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ AIGUË</b>	Orale: Rat: DL50: (mg/kg): > 5000 Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): > 5000 Inhalation: Rat: CL50: (mg/L/4hr): N'est pas disponible
<b>CORROSION/IRRITATION CUTANÉE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

<b>LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>SENSIBILISATION RESPIRATOIRE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>SENSIBILISATION CUTANÉE</b>	Pas disponible
<b>EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	<b>OSHA</b> HUILE D'AMANDE n'est pas inscrit(e). <b>NTP</b> HUILE D'AMANDE n'est pas inscrit(e). <b>CIRC</b> HUILE D'AMANDE n'a pas été évalué(e). <b>Proposition 65 de la Californie</b> Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance, ou des dangers pour la reproduction.
<b>INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>DANGER PAR ASPIRATION</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION</b>	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.
<b>EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ</b>	<b>Inhalation</b> Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues. <b>Ingestion</b> Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues. <b>Peau</b> Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues. <b>Yeux</b> Peut causer une irritation oculaire. Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ</b>	CE50 : 48 Hr: Crustacea: (mg/L): N'est pas disponible CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible CE50: 72 ou 96 Hr: Algues (ou d'autres plantes aquatiques): (mg/L): N'est pas disponible
<b>PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ</b>	Pas disponible
<b>POTENTIEL DE BIOACCUMULATION</b>	Pas disponible
<b>MOBILITÉ DANS LE SOL</b>	Insoluble dans l'eau
<b>AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES</b>	Pas disponible Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>ÉLIMINATION DES DÉCHETS</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.
--------------------------------	---

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU**      Produit non dangereux  
**NUMÉRO ONU**                            Ne s'applique pas  
**CLASSE**                                    Ne s'applique pas  
**GROUPE D'EMBALLAGE**            Ne s'applique pas

**AUSTRALIE**

**HAZCHEM**                                Ne s'applique pas

**EU**

**TRANSPORT EN VRAC SELON ANNEXE  
I DE LA CONVENTION MARPOL 73/78  
ET RECUEIL IBC**                        Pas listé

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**      Pas disponible

**INFORMATIONS D'EXPÉDITION  
SPÉCIALES**                                Ne s'applique pas

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**
**RÈGLEMENTS DES ETATS UNIS**

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
HUILE D'AMANDE, 8007-69-0	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Pas listé; X = Listé

**RÈGLEMENTS AUSTRALIENS**

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illicites
HUILE D'AMANDE, 8007-69-0	N/L	N/L	N/L

N/L = Pas listé

**RÈGLEMENTS EU**

Nom Chimique & numéro de CAS	ANNEXE XVII DE REACH	ANNEXE XIV DE REACH	EC 1005/2009	EC 850/2004	EC 1107/2009	EC 649/2012	EC 2012/118
HUILE D'AMANDE, 8007-69-0	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Pas listé; X = Listé

Toute réglementation européenne non mentionnée ci-dessus ne s'applique pas à ce produit.

**SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**RÉFÉRENCES**

Disponibles sur demande

**ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

**ACGIH** – American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **AIHA WEEL** – American Industrial Hygiene Association Workplace, limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **CAESAR** – Computer Assisted Evaluation of industrial chemical Substances According to Regulations; **CAS** – Chemical Abstract Service; **CERCLA** – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **CE50** – concentration efficace, 50%; **CIRC** – Centre International de Recherche sur le Cancer; **EPA** – Agence de Protection Environnementale des É-U; **HMIS** – Système d'information sur les matériaux dangereux; **HSE** – Health and Safety Executive; **HSIS** – Système d'information sur les substances dangereuses; **IDLH** – Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **IRFMN** – Ready Biodegradability Model; **ISS** – Istituto Superiore Sanità; **CL50** – Concentration létale, 50%; **LD50** – Dose létale, 50%; **MSHA** – Mine Safety and Health Administration; **NIOSH** – National Institute for Occupational Safety and Health; **NTP** – National Toxicology Program; **OSHA PEL** – Occupational Safety & Health Administration, limite d'exposition permise; **QSAR** – Quantitative Structure-activity relationship; **REL** – Limite d'exposition recommandée; **SARA** – Superfund Amendments and Reauthorization Act; **SGH** – Système Général Harmonisé; **SIMDUT** – Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **STEL** – Limite d'exposition de courte durée; **TLV** – Valeur de seuil limite; **TWA** – Moyenne pondérée dans le temps

**DERNIÈRE RÉVISION**

06/2019

**REPLACE**

03/2019

Pour obtenir une liste des modifications apportées à la SDS depuis la dernière version, veuillez contacter MEDISCA à [www.medisca.com](http://www.medisca.com)

**AVERTISSEMENT**

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.

**INFORMATION SUPPLEMENTAIRE**

Pour toutes exigences spécifiques à un pays qui ne figurent pas sur cette fiche de données de sécurité, veuillez demander la page supplémentaire de cette fiche de données de sécurité.